

Communiqué de presse

LE MINISTRE YVES BOLDUC ANNONCE UN PROGRAMME UNIVERSEL D'ACCÈS AUX POMPES À INSULINE POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE DIABÈTE DE TYPE 1

Québec, le 16 avril 2011 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a profité de son passage au 1^{er} Symposium Parents organisé par la Fondation pour enfants diabétiques du Québec, pour annoncer un programme universel d'accès aux pompes à insuline destiné aux enfants atteints de diabète de type 1. Pour y être admissibles, les enfants dont la condition médicale le requiert, doivent s'engager, avec leurs parents, à respecter la marche à suivre prévue de façon à assurer le succès du traitement.

Les pompes infusent de l'insuline en continu par voie sous-cutanée, ce qui favorise un apport suffisant en fonction des besoins du corps, lesquels fluctuent au cours de la journée et des activités. « Les avantages de la pompe à insuline sont multiples. Son port continu permet non seulement d'équilibrer un diabète instable, mais également de diminuer les épisodes d'hypoglycémie, surtout chez les jeunes enfants. De plus, l'utilisation de la pompe réduit la fréquence des piqûres et offre ainsi une plus grande souplesse dans l'horaire des repas et l'organisation de la vie quotidienne, de nombreux avantages pour les enfants atteints », a expliqué le ministre.

Cette méthode requière une formation complète sur la maladie diabétique, incluant différents volets dont l'alimentation, la tenue rigoureuse d'un journal des glycémies et l'utilisation de la pompe. Cette attention particulière devant être portée à l'usage de la pompe justifie la nécessité d'un engagement ferme et rigoureux de l'enfant et de ses parents à se conformer au protocole d'utilisation.

La création de ce programme a préalablement fait l'objet d'une expérimentation impliquant les quatre centres hospitaliers universitaires du Québec. Ce sont 128 enfants qui y ont pris part et qui ont été suivis de près par un comité responsable de l'évaluation du programme. Dans sa décision d'offrir le programme, le ministère de la Santé et des Services sociaux a également pris en compte les recommandations de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé à l'effet que la pompe à insuline pouvait être reconnue comme une modalité thérapeutique valable pour un groupe restreint, notamment les enfants.

« Avec l'annonce d'aujourd'hui, nous souhaitons améliorer la gestion quotidienne du diabète de type 1 pour un grand nombre d'enfants et pour leurs parents. Je suis heureux que nous puissions offrir cette possibilité aux jeunes qui doivent apprendre à vivre avec cette maladie. Il s'agit d'un outil important qui est maintenant à leur disposition et qui contribuera à l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie, en harmonie avec les priorités de notre gouvernement », a conclu le docteur Bolduc.